

Résolution ...

Les Camarades de NIORT, SAINTES, BORDEAUX, NANTES, réunie à NIORT; le 21 janvier 1962, constatent que le travail accompli depuis un an dans le sens d'un regroupement anarcho-syndicaliste, a donné des résultats positifs, tant en ce qui concerne les abonnements au bulletin "l'ANARCHO -SYNDICALI STE" que les liaisons établies ou renforcées.

Ils décident, par conséquent, d'organiser des rencontres avec les camarades abonnés, susceptibles de participer au regroupement des anarcho-syndicalistes.

Ils considèrent "l'ANARCHO -SYNDICALI STE" comme un bulletin d'information et d'explication, mais aussi d'orientation face aux problèmes que posent l'actualité et l'avenir aux militants révolutionnaires.

Ils décident la création d'une Union Anarcho-Syndicaliste.

Dans ce but, ils établiront un projet de Charte définissant les objectifs et les structures de l'U.A.S.

Ils définissent ainsi la situation en France:

- La politique collaborationniste des bureaucraties ouvrières, politiques et syndicales, notamment en face de la guerre d'Algérie, a permis à la bourgeoisie de résoudre provisoirement sa crise, en Juin 58, par la substitution au système parlementaire classique d'un Etat bonapartiste dont l'objectif est la neutralisation de la classe ouvrière par la répression d'une part, l'intégration organique de ses syndicats d'autre part.

- La défaite ouvrière, traduite par les événements de Mai-Juin 58, s'accompagne d'une pernicieuse débâcle idéologique remettant en cause, les principes fondamentaux de lutte de classes et d'internationalisme prolétarien.

- Qu'il s'agisse de l'Algérie, de la Communauté Européenne, du problème allemand, de la Paix, les trois courants, stalinien, social-démocrate et chrétien, qui contrôlent la classe ouvrière coopèrent, dans les faits, pour persuader les travailleurs que leurs intérêts peuvent être défendus au niveau des négociations diplomatiques, des rencontres de chefs d'Etats, de l'O.N.U.

- Qu'il s'agisse de la politique intérieure, les bureaucraties politiques et syndicales s'efforcent de détourner les travailleurs de leurs préoccupations de classe, pour les engager dans des regroupements républicains, toutes classes mêlées, sous prétexte de défense des libertés, de défense des institutions, du meilleur intérêt national. Aujourd'hui, plus précisément au sujet des menées fascistes de l'O.A.S., habilement exploitées par DE GAULLE à la fois sur le plan algérien et sur le plan intérieur, les bureaucraties stalinienne ou réformistes s'emploient à des rassemblements nationaux, comprenant ou excluant la C.G.T. et le P.C., mais sur la même plateforme républicaine bourgeoise, dans l'objectif commun de canaliser les forces ouvrières dans l'union sacrée derrière DE GAULLE.

- Qu'il s'agisse de la structure sociale, de la nature de l'Etat, du rôle des syndicats, des thèses qui se veulent originales apparaissent contestant la permanence de l'antagonisme en-

tre exploités et exploités, proposant la collaboration des travailleurs "intéressés aux bénéfices des entreprises" avec des "techniciens" définie comme une entité dégagée des impératifs des monopoles et de l'Etat qui les incarne plus que jamais, affirmant qu'en régime capitaliste, une planification permet d'assurer aux ouvriers leur juste part du revenu national.

- Ces dernières théories, inoffensives à l'échelle des bavardages de sociologues bourgeois, prennent la forme, à l'échelle des bureaucraties syndicales réformistes, de revendications telles que "la place du syndicalisme dans la Nation" et la participation des syndicats à la "planification démocratique" dans les organismes d'Etat. C'est ainsi que la participation aux organismes du 4ème Plan a engagé le processus d'intégration organique des syndicats réformistes dans l'Etat, processus que le P.C.F. a voulu accélérer en faisant également participer la C.G.T. au 4ème Plan sur une base oppositionnelle.

Il apparaît néanmoins que les travailleurs répondent, quand les objectifs leur semblent accessibles, aux mots d'ordres lancés par les centrales syndicales; que les syndicats sont incontestablement les seules organisations ayant la possibilité d'entraîner la masse des travailleurs dans une action; que toute vie ouvrière, aussi ténue soit-elle, s'exprime au travers des syndicats; que les non-syndiqués, inorganisés, ne représentent pas une force, mais un poids mort.

C'est pourquoi, les anarcho-syndicalistes, dont le poste de combat se situe là, où se trouve organisée la classe ouvrière considèrent qu'ils doivent agir dans les syndicats, sous peine de démission, aussi longtemps qu'ils pourront y accomplir parmi les ouvriers, une tâche de clarification, et y préserver les conditions d'un redressement ultérieur.

Ils estiment souhaitable que tous les militants ouvriers qui défendent dans les syndicats, des diverses centrales, les mêmes principes du syndicalisme révolutionnaire, regroupent leurs forces en un front commun.

- Ils constatent que l'actualité apporte une justification permanente aux thèses réalistes du communisme libertaire, non seulement en France, mais dans le Monde de part et d'autre du rideau de fer.

- Les anarchistes ne pourront toutefois assumer leur responsabilité que dans la stricte mesure où ils se montrent d'abord capables d'organiser leur action sur le terrain de la lutte de classe. C'est à cette tâche fondamentale que se sont engagés les anarcho-syndicalistes et à laquelle, ils convient ceux qui se réclament de l'Anarchie.

NIORT, le 21 JANVIER 1962

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A:

Serge MAHE
157, chemin de Carcouet
NANTES (Loire-Atlantique)
C.C.P. N° 1.898-87
ABONNEMENT: 3,00 NF les 10 numéros
ABONNEMENT DE SOUTIEN: 10,00 NF